

News 3 Arbitrage AWBB - 26/09/2014

Les infractions et leurs pénalités

La FIBA a modifié la pénalité de la faute technique. Un bon moment, donc, pour passer en revue la nature des infractions dans le Règlement de Jeu, ainsi que leurs pénalités et la manière dont elles doivent être appliquées. Les interprétations officielles contiennent pas mal d'exemples concernant des situations atypiques. Inutile de les apprendre par cœur, étudiez davantage les conseils contenus dans cet article et vous serez en condition de tout résoudre... Ou presque.

Les infractions

Les articles 22.1 et 32.1 du Règlement contiennent les définitions des infractions aux règles du basketball : les violations et les fautes. Pour la violation, le Règlement se limite à affirmer qu'elle constitue une infraction au Règlement, sans plus préciser. Pour les fautes, il est un peu plus détaillé, en indiquant qu'elles sont des infractions impliquant un contact illégal avec l'adversaire ou un comportement antisportif.

Les deux définitions sont insuffisantes pour comprendre les règles. Il manque des éléments très importants. Voici ce qui pourrait constituer une définition plus complète des infractions aux règles de basketball. Tout devrait commencer en rappelant qu'il existe deux types d'infractions : les violations et les fautes.

La violation devrait alors être définie comme : l'infraction commise par un joueur sur le terrain de jeu – un membre du banc d'équipe ne peut pas commettre des violations -, pendant que le ballon est vivant – impossible de faire une violation pendant que le ballon est mort -, qui peut être commise un nombre illimité de fois, raison pour laquelle la violation n'est pas inscrite sur la feuille de marque. Si on souhaite être un peu plus précis, on peut ajouter que la violation concerne la technique individuelle d'un joueur (marcher, double dribble) ou la technique collective de l'équipe (3, 8 ou 24 secondes, par exemple) sans qu'il existe un contact physique avec l'adversaire.

La violation

Commise par un joueur

Le ballon doit être vivant

Nombre illimité

Pas inscrite sur la feuille de marque

Concerne la technique individuelle

La faute serait, par conséquent, définie comme : l'infraction commise par un joueur ou un membre du banc d'équipe, qui peut être commise pendant la période d'intervalle avant la rencontre (20 minutes avant la rencontre) jusqu'au signal de fin de la rencontre. La faute ne peut être commise que dans un nombre limité d'occasions, en fonction de sa nature, raison pour laquelle les fautes sont enregistrées sur la feuille de marque. On peut alors reprendre la définition de l'article 32.1 et y ajouter que : la faute implique un contact personnel illégal avec un adversaire ou un comportement antisportif vis-à-vis d'un adversaire, les officiels ou le matériel de jeu (casser l'anneau, par exemple).

La faute

Commise par un joueur ou un membre d'équipe

De 20' avant la rencontre jusqu'à la fin du match

Nombre limité, inscrite sur la feuille de marque

Concerne le contact avec l'adversaire, le comportement

Le lecteur se sera rendu compte que ces deux définitions introduisent des éléments clés :

1. Le sujet actif de l'infraction : joueur pour la violation ; joueur/membre du banc d'équipe pour la faute ;
2. Le sujet passif en cas de faute ;
3. L'élément temporel : quand les infractions peuvent être commises ;
4. Le nombre de violations et de fautes possibles.

Nous vous proposons de passer maintenant en revue la typologie des violations et des fautes de manière séparée.

Les violations

Les arbitres n'accordent pas l'importance nécessaire aux violations. Or, elles ont une importance cruciale pour le bon déroulement de la rencontre, pour la qualité du jeu, pour l'intérêt du spectacle offert aux spectateurs. Les violations sont à la racine identitaire du basketball. Le créateur de notre sport, le professeur James Naismith l'avait très bien expliqué.

L'importance des violations



"Un jeu compétitif, comme le football, mais qui peut se jouer à l'intérieur. Il doit être un sport qui demande technique individuelle et sportivité... un sport qui puisse se jouer sans violence extrême ou sans dégâts pour les joueurs ou pour l'équipement"

James Naismith

Les violations peuvent être groupées en deux grandes catégories : les violations qui requièrent le contrôle d'un ballon vivant comme condition inexcusable pour être commises; et les violations pour lesquelles, le contrôle de ballon vivant n'est pas nécessaire pour les commettre.

Le premier groupe comprend donc les violations suivantes :

Violations avec contrôle de ballon



Il est donc impossible de siffler une de ces violations alors qu'un joueur de cette équipe ne contrôle pas le ballon. Vous voyez que, les règles de base, qui permettent de jouer au basketball, si elles ne sont pas sifflées de manière correcte et consistante, elles vont prélever une faute postérieure, car la seule manière d'arrêter l'adversaire se fera par la force, en l'empêchant de progresser avec le ballon. Il s'agit des règles qui sont à la base du basket et qui sont très importantes, notamment dans les catégories de jeunes, car ils doivent pratiquer plus que d'autres, afin de posséder d'excellents fondamentaux.

Pour le deuxième groupe, nous allons retrouver :

Violations sans contrôle de ballon

Les sorties du terrain

L'entre-deux

Les violations de lancers-francs

Les violations sur le tir

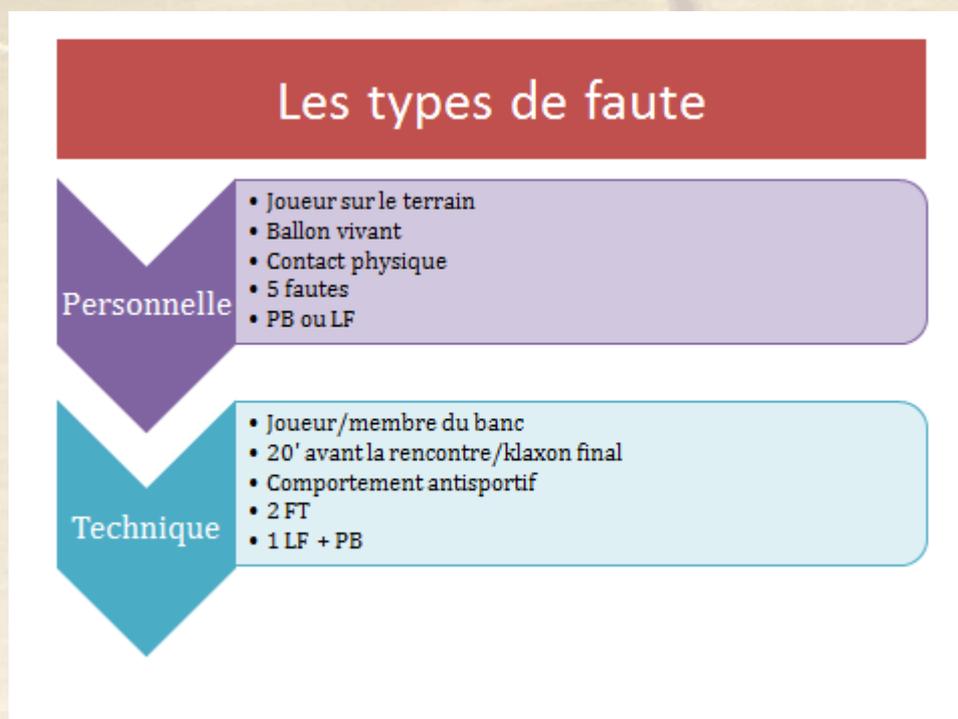
Les violations de remises en jeu

La violation de pied ou de poing

Il s'agit des violations plus administratives, plutôt que celles directement en rapport avec la technique du jeu. Mais encore, il est très important de bien les siffler, car elles garantissent le bon déroulement du jeu et protègent des aspects si cruciaux, tels que le tir au panier ou l'exécution correcte des remises en jeu. Ne pas bien appliquer le Règlement dans ce type de situations équivaut à donner un avantage déloyal à l'équipe en infraction.

Les fautes

Nous allons maintenant passer en revue les différents types de faute. D'abord, les deux catégories de base :



La faute personnelle ne peut être commise que par un joueur sur le terrain. Si un remplaçant commet une faute, elle ne pourra en aucun cas être personnelle. Cela implique aussi que le ballon doit être vivant, car si le ballon est mort, le joueur ne peut pas être en condition de le jouer : on serait alors déjà dans la sphère de la faute antisportive. Il est connu que le nombre de fautes personnelles qui peuvent être commises par un joueur est de 5, après quoi il doit quitter le terrain, mais rester sur le banc (joueur éliminé). Enfin, la pénalité est :

- Possession de ballon pour une remise latérale ; si la faute est commise sur un joueur qui n'est pas en action de tir ou par un joueur dont l'équipe contrôle le ballon;
- 2/3 lancers-francs si le joueur est en action de tir et
- Un bonus, si le panier est réussi.

La faute personnelle est, en définitive, la plus simple infraction impliquant un contact personnel avec l'adversaire, conséquence d'un mauvais mouvement de défense ou d'attaque. Une action de basket mal exécutée, qui occasionne un contact mettant l'adversaire en désavantage ou procurant un avantage au joueur fautif.

La faute technique représente aussi une faute de base pour punir le comportement antisportif d'un joueur vis-à-vis de :

- L'adversaire,
- L'équipe arbitrale (arbitres + officiels de table),
- Le public ou
- L'équipement (donner un coup de pied à l'appareil de temps de tir).

Vous venez de lire que Naismith reprochait déjà le comportement antisportif des joueurs à l'encontre de l'équipement. La question n'est donc pas d'aujourd'hui, mais elle a déjà une petite histoire. La faute technique peut être commise par un joueur ou un membre du banc d'équipe : coach, assistant, remplaçants ou accompagnants. Le nombre est maintenant limité à 2 fautes techniques par match. La deuxième FT vaut la disqualification, le joueur et/ou le coach devra aller au vestiaire ou quitter l'enceinte sportive. Le coach doit aussi être exclu si le banc d'équipe écope de 3 fautes techniques. Le pouvoir des arbitres pour sanctionner une FT commence 20 minutes avant la rencontre et s'achève avec le klaxon mettant fin à la rencontre. La pénalité a été modifiée, elle est maintenant d'un lancer-franc suivi de la possession de ballon pour une remise en jeu au milieu du terrain.

Les fautes aggravées

Antisportive

- Joueur sur le terrain
- Ballon vivant ou mort
- Contact physique
- 2 fautes
- 2 LF + PB

Disqualifiante

- Joueur/membre du banc d'équipe
- Violence ou antisportivité flagrante
- 20' avant la rencontre / klaxon final
- 1 faute
- 2LF + PB

Il existe dans le Règlement deux types de fautes que nous allons qualifier d'aggravées, car elles se situent dans le haut de l'échelon des pénalités. Il s'agit de la faute antisportive et de la faute disqualifiante.

La faute antisportive est celle commise par un joueur sur le terrain de jeu pendant la rencontre. A nouveau, un remplaçant ne peut commettre une faute antisportive. Il s'agirait plutôt d'une faute disqualifiante et il devrait quitter le terrain de manière immédiate. La faute antisportive est commise moyennant un geste qui n'appartient pas à la technique du basket ou qui, en étant un geste de basket, est effectué d'une manière disproportionnée à la vitesse du jeu, mettant en danger l'intégrité physique de l'adversaire. Dans la faute personnelle, il existe une volonté de jouer le ballon, dans la faute antisportive, cette volonté manque. De plus, les équipes ont développé des tactiques en vue de récupérer le contrôle de ballon ou de couper la contre-attaque, ce qui a obligé la FIBA à introduire dans le Règlement la faute antisportive objective, c'est-à-dire, les arbitres ne doivent pas évaluer l'action, mais siffler directement. Comme vous le savez, cette faute antisportive objective se produit à deux opportunités :



- Contact par derrière ou latéral sur le joueur partant en contre-attaque, le fautif étant le dernier défenseur ou,
- Contact fautif lors d'une remise latérale faite durant les 2 dernières minutes, chrono arrêté.

Le joueur qui commet 2 fautes antisportives est aussi disqualifié (vestiaire et/ou quitter les installations) et la pénalité est de 2/3 LF ou un bonus si le panier est réussi, suivi d'une remise latérale au milieu du terrain.

La dernière faute à commenter est la plus grave au basket : la faute disqualifiante. Il s'agit d'un acte grave, impliquant une action de violence directe ou un comportement antisportif flagrant et prémédité. Le joueur ou le membre du banc d'équipe doit être

disqualifié (vestiaire/quitter les installations) et l'arbitre doit introduire un rapport, à l'encontre du fautif, auprès des instances disciplinaires. La sanction est de 2 LF suivis d'une remise latérale au milieu du terrain. Si l'adversaire était en action de tir, en fonction, 2/3 lancers-francs si le tir est raté, ou un bonus si le panier est réussi, suivi, dans les deux cas, d'une remise latérale au milieu du terrain.

La procédure

Avant de parler de la procédure, il convient de passer en revue les différents types de pénalités en fonction la nature de la faute.

Les pénalités

| | Pas en action de tir | Action de tir | Panier réussi |
|-----------------------------|----------------------|---------------|---------------|
| Faute personnelle | PB | 2/3 LF | Bonus |
| Faute technique | 1LF + PB | 1 LF + PB | Avertissement |
| Faute antisportive | 2LF + PB | 2/3 LF + PB | Bonus + PB |
| Faute disqualifiante | 2LF + PB | 2/3 LF + PB | Bonus + PB |

L'article 42 du Règlement parle des fautes en situations spéciales. En réalité, la procédure établie dans cet article est la procédure générale à appliquer lors de n'importe quelle situation de violation et/ou de faute.

Voici les trois étapes à parcourir de manière consécutive :



En premier lieu, il importe de bien annoter toutes les fautes signalées. Par la suite, il est nécessaire d'annuler toutes les pénalités identiques. Il faut tenir en compte qu'une sortie latérale, conséquence d'une violation, a la même valeur qu'une sortie latérale, conséquence d'une faute. Enfin, il est précisé de procéder à l'administration des pénalités non identiques dans l'ordre chronologique dans lequel elles ont été commises, en gardant comme règle importante que le droit à la possession de ballon se perd, si par la suite l'équipe ayant droit commet une autre infraction. Voyons un exemple :

- A5 est objet d'une FU. Il réagit à la faute, insultant l'adversaire, et il écope d'une FT. A5 tire ses 2LF, mais il perd la possession de ballon ; un joueur B devra tirer 1 LF et, par la suite, effectuer une remise latérale au milieu du terrain.

Il importe de garder la tête froide et la concentration. Les erreurs les plus habituelles des arbitres se produisent par la précipitation et le manque de contrôle sur les joueurs, et non pas pour l'ignorance de la règle. N'oubliez pas que, si après les annulations, il ne reste plus de pénalités, le jeu doit reprendre par :

- Une remise en jeu par l'équipe qui avait le contrôle de ballon,
- Une remise en jeu de la ligne de fond, si une équipe a encaissé un panier ou,
- Une remise par l'équipe qui a droit au ballon suite à l'alternance, si aucune équipe ne contrôlait le ballon.

Il importe d'insister qu'il faut garder son calme et se souvenir, par exemple que :

- ✓ Lors d'une phase, il ne peut y avoir qu'une situation de 3 LF et qu'elle sera la première pénalité en ordre chronologique ;
- ✓ Lors d'une phase, il ne peut y avoir qu'une violation, toujours réalisée en premier lieu (par ordre chronologique) ; il ne peut pas se produire une FP, par exemple, suivie d'une violation dans la même phase¹ ;
- ✓ La séquence FT contre A suivi de FP contre B ne peut pas se produire ; après la FT, le ballon est mort... Pendant une période de ballon mort, il ne peut pas y avoir de fautes personnelles, mais antisportives ou disqualifiantes.

La solution aux situations de bagarres fera l'objet d'un article dans les prochaines éditions de la newsletter. Aujourd'hui, on reste à la base, aux situations qui se donnent dans tous les matchs. Car dans toutes les rencontres entre 60/70% des coups de sifflet sont des fautes et le reste des violations. Si l'arbitre parvient à maîtriser ces concepts, il aura résolu 98% des situations qui se produisent pendant une rencontre de basketball. Maîtriser le Règlement vous donne de la confiance et vous permet de mieux gérer la rencontre.

¹ Il peut se passer que l'arbitre siffle une FP et que le ballon soit par la suite touché de manière illégale dans sa trajectoire descendante vers le panier. Le panier est accordé, mais le panier ne compte pour les équivalences.

Interprétations

Chaque semaine, dans les prochains numéros, nous allons vous proposer une série d'interprétations officielles de la FIBA. Nous vous invitons aussi à lire le document « Interprétations FIBA 2014 » (envoyé le 30.07.2014), mais à le faire à petites doses et, notamment, à ne pas vouloir apprendre par cœur les 40 pages. Il importe d'apprendre à bien connaître la logique de l'interprétation : il en existe toujours une. Ne soyez pas obsédé par ces interprétations; la plupart découle de la simple application de la règle, c'est celle-ci que vous devez apprendre à décortiquer. Nous y reviendrons.



Département arbitrage - Formation

Interprétations 3

Toucher l'anneau
Ordre chronologique

Jambes, septembre 2014

Toucher l'anneau (17-20)

Lors d'une remise en jeu latérale, A5 lance le ballon qui touche l'anneau adverse. Le chrono de temps de tir indique 5 secondes pour la fin de la période de tir. Le chrono de temps de tir devra être relancé à 24 secondes, le ballon vivant a touché l'anneau adverse.

Toucher l'anneau (17-20)

Le chrono de temps de tir ne doit pas être mis à 24 secondes. Le chrono des 24 secondes doit redémarrer dès que le ballon est touché par n'importe quel joueur à l'intérieur du terrain de jeu, avec les 5 secondes restantes.

Logique: Pour continuer le compte des 24 secondes après une remise en jeu, le ballon doit toucher un joueur sur le terrain; seulement à partir de ce moment les chronos de match et de temps de tir seront déclenchés, et les art. 29 et 50 d'application.

25/09/2014

bon à savoir

3

Ordre chronologique (42-4)

A33 commet une faute antisportive contre B2, suivi d'une FT contre le coach A et d'une autre FT contre le coach B. Le jeu reprend par...

25/09/2014

bon à savoir

4

Ordre chronologique

- Deux lancers-francs d'A33 suivi d'une remise en jeu latérale au milieu du terrain par l'équipe A

Logique: Toutes les fautes sont inscrites; les pénalités identiques annulées (les deux FT aux coaches) et on administre les pénalités restantes par ordre chronologique. Ici il n'y qu'une pénalité restante.

25/09/2014

bon à savoir

5

N'hésitez pas à nous envoyer vos anecdotes, vos situations particulières rencontrées lors de vos rencontres ; le département tiendra compte de votre interactivité !

Des idées, des cas vécus ? Ça nous intéresse !



Envoyez-les à l'adresse suivante :

h.forthomme@awbb.be